

AVIS PUBLIC

À TOUTE PERSONNE INTÉRESSÉE

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE
Conformément au règlement numéro 0667-2016

Prenez avis que le 2 décembre 2024, à compter de 19 heures, dans la salle des délibérations du conseil, à l'hôtel de ville, située au 87, rue Principale à Granby, se tiendra une séance du conseil municipal de la Ville de Granby et au cours de laquelle toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à la demande de dérogation mineure suivante :

1.	<i>Nom des propriétaires :</i>	MICHEL LEBLANC, CYNTHIA LEBLANC et SYLVIE FECTEAU
(2024-80296)	<i>Numéro de cadastre :</i>	1 402 385 CQ
	<i>Adresse civique :</i>	246, rue Cyr
	<i>Nature et effets de la demande :</i>	<p>La demande de dérogation mineure vise à autoriser une exemption de case de stationnement pour huit (8) cases représentant 42 % du nombre minimal requis, considérant qu'en vertu des dispositions du Règlement numéro 0663-2016 de zonage, une demande d'exemption est limitée à 30 % du nombre minimal requis de cases de stationnement.</p> <p>Le tout en référence au plan projet d'implantation préparé par Mme Émilie Martin-Ouellet, arpenteure-géomètre, en date du 24 octobre 2024, sous le numéro 4616 de ses minutes et sous le numéro de dossier 240059.</p>

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec les Services juridiques au 450 776-8277 pendant les heures régulières d'ouverture de nos bureaux.

Donné à Granby, ce 15 novembre 2024.

La greffière adjointe,

M^e Joannie Meunier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, greffière adjointe de la Ville de Granby, certifie, ce 15 novembre 2024, sous mon serment d'office avoir publié le présent avis sur le site Internet de la Ville (<https://granby.ca>) et l'avoir affiché au bureau de la municipalité, le 15 novembre 2024.

La greffière adjointe,

M^e Joannie Meunier